

Certificat en biosécurité

Biosécurité en entreprise :

Le responsable de la biosécurité en entreprise est la personne ayant la responsabilité de l'évaluation et de la gestion des risques biologiques, du contrôle et du respect des règles. Il coordonne les notifications ou demandes d'autorisations et est en contact régulier avec les autorités compétentes pour les permis d'environnement.

Les principes de sécurité et hygiène sur les lieux de travail sont décrits dans la directive 2009/41/CE et dans des Arrêtés régionaux. Ils imposent des procédures écrites dans tous ces secteurs.

Le certificat en biosécurité offre un complément de formation aux responsables de la biosécurité dans les laboratoires et milieux confinés ainsi qu'aux conseillers en prévention des secteurs industriels chimiques et biotechnologiques.

Objectifs de la formation :

Les objectifs de la formation sont d'amener les candidats à un niveau de compréhension critique sur les aspects théoriques et pratiques des situations professionnelles complexes. A l'issue de la formation ils seront capables de gérer l'ensemble des activités, de la sécurité et des risques.

La formation porte sur les aspects théoriques et est complétée de nombreuses démonstrations pratiques, exercices, analyses de cas, échanges de bonnes pratiques entre pairs.

L'accent est mis sur l'autonomie de l'apprenant qui devra compléter les journées de cours par du travail personnel : lecture, analyse de cas, rédaction de documents, constitution d'un dossier sur un thème choisi et en lien avec son activité professionnelle.

Crédits :

Le certificat correspond au niveau 6 du Cadre de Certification Européen. Il porte sur un volume minimum de 13 crédits (ECTS), les modules 7 et 8 étant facultatifs ainsi que le module 0 (prérequis à suivre pour certains candidats nécessitant une mise à nouveau). La totalité de la formation porte sur 16 crédits.

Publics cibles :

- Responsables en biosécurité dans les laboratoires et milieux confinés
- Technologues de laboratoire
- Techniciens en développement d'appareillages et d'équipements pour laboratoires et milieux confinés
- Personnels intervenant dans les transports de marchandises dangereuses
- Personnels intervenant dans la gestion des déchets dangereux
- Conseillers en prévention travaillant dans les secteurs d'activités concernés

- Secteurs d'activités : laboratoires pharmaceutiques, entreprises et PME de biotechnologies, transports de marchandises dangereux, développeurs d'équipement de protection des personnes, animaleries.

Conditions d'accès :

La formation est accessible aux professionnels exerçant dans les secteurs concernés et titulaires au minimum d'un bachelier technique ou scientifique. Une admission sur dossier faisant état d'une expérience acquise est toujours possible sur analyse du parcours professionnel du candidat.

Conditions de délivrance du certificat :

La participation à 80% des séances est requise pour l'obtention du certificat.

L'évaluation certificative se fait par interrogations écrites ou orales pour chaque module. L'ensemble des modules doit être validé (10/20) pour obtenir la certification. Un travail d'analyse d'une situation en lien avec l'activité professionnelle du participant est à réaliser et présenter en fin de formation (dossier). Elle doit également être validée avec un minimum de 10/20.

Institution organisatrice :

Haute Ecole Bruxelles-Brabant, Ecole d'Ingénieurs industriels ISIB

Partenaires :

- Université Libre de Bruxelles, Facultés de médecine et des Bioingénieurs
- Institut de santé publique, Sciensano
- Experts

Contenu :

Module 0 : Prérequis (facultatif, selon le parcours professionnel et le diplôme) - 1 ECTS

- Agents biologiques
- Cultures cellulaires
- Notions de biologie moléculaire : ADN, ARN, techniques de modification génétique (recombinaison d'acides nucléiques, micro-injection, hybridation...), conjugaison, transduction, transformation, mutagenèse, autoclonage, fusion cellulaire
- Nouvelles techniques : nucleases, gene drive

Module 1 : Introduction à la biosécurité - 1 ECTS

- Historique de la biosécurité
- Infections acquises en laboratoire
- Biosécurité versus biosûreté

Module 2 : Cadre réglementaire - 2 ECTS

- Cadre réglementaire international
- Cadre réglementaire européen
- Cadre réglementaire belge

- Systèmes de gestion de la qualité (y compris CWA 15793)

-

Module 3 : Utilisation confinée d'OGM ou de pathogènes - 5 ECTS

- Dangers biologiques
- Evaluation des risques
- Description des mesures et niveaux de confinement
- Equipements
- Procédure de demande d'autorisation

Module 4 : Evaluation et gestion des risques, cas pratiques - 2 ECTS

- Cas pratiques en industrie
- Cas pratiques en milieu hospitalier
- Cas pratiques en animalerie (grands animaux)
- Cas pratiques en labo et serre

Module 5 : Décontamination et gestion des déchets - 1 ECTS

- Décontamination et gestion des déchets
- Déchets d'industrie : cas pratiques, EDS
- Déchets d'animalerie, e.a. Hydrolyse alcaline
- Déchets végétaux
- Déchets d'hôpitaux

Module 6 : Gestion des incidents et des accidents - 2 ECTS

- Méthodologie
- Plans d'urgence interne et externe
- Cas pratiques

Module 7 : Acteurs de la prévention, surveillance et suivi médical des travailleurs

Module 8 : Transports de marchandises dangereuses – 1 ECTS

- Normes
- Procédures

Début de la formation :

Janvier 2019.

Le calendrier sera disponible début du mois d'octobre 2018.

Renseignements :

Isib-fc@he2b.be